



Projet Pédagogique Association AADEC

Eté 2021

Sommaire

Description du centre de Loisirs Auxi'jeunes	2
L'AADEC :	2
Nature du centre Auxi'jeunes:	3
Lieu d'implantation du centre :	3
Ses locaux :	3
Périodes d'ouverture du centre :	3
Condition d'inscription	3
Tarif	4
Effectifs et public :	4
Les objectifs d'Auxi'jeunes	4
Le fonctionnement	5
La vie quotidienne	7
Journée type	8
Projet d'animation	8
Evaluation du projet pédagogique	9
Partenaires	9
Covid-19	10

Description du centre de Loisirs Auxi'jeunes

L'AADEC :

L'association a un agrément d'éducation populaire. Actrice de cette éducation populaire, agitatrice d'idées, d'envies et d'énergies, l'AADEC œuvre au développement local de la vallée des Entremonts. Elle accompagne les habitants et les acteurs locaux dans une dimension collective citoyenne dans le but de faire évoluer son territoire d'action, la vallée des Entremonts en Chartreuse.

Ses valeurs : le développement local, l'éducation Populaire, la citoyenneté, l'idée de fédérer, la solidarité, le lien social, la convivialité, l'intérêt collectif, l'engagement et l'échange. Valeurs au travers desquelles elle met en place ses missions : dynamiser le tissu associatif local, développer et soutenir une animation sociale et culturelle de qualité, favoriser les liens par des outils de communication variés, soutenir les projets locaux et les activités économiques.

Elle porte, entre autre, le centre de Loisirs 3-17 ans « Auxi'jeunes » à l'année durant des temps périscolaires et extrascolaires. Ses axes éducatifs :

1^{er} axe : Education à l'environnement et au développement durable.

Agir pour le développement durable en intégrant dans sa pratique et dans sa pédagogie l'éducation à l'environnement et au développement durable comme des principes fondamentaux s'insérant à toutes les actions.

2^{ème} axe : Agir pour l'art et la culture.

Faciliter l'accès à l'art et à la culture en permettant à l'éducation artistique de devenir une opportunité d'épanouissement et un moyen de développer l'esprit critique et l'autonomie des enfants et des jeunes.

3^{ème} axe : Vers l'épanouissement physique et psychique.

Accompagner les enfants et les jeunes dans les pratiques sportives en intégrant la découverte d'activités sportives et d'activités de pleine nature au quotidien.

4^{ème} axe : Pour une citoyenneté et une insertion active et consciente.

Auxi'jeunes , ce sont des rencontres durant lesquelles nous accompagnons les enfants et les jeunes à devenir des citoyens actifs, porteurs des projets ayant un sens.

Nature du centre Aux'jeunes:

Un Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M.) est une structure accueillant des mineurs durant le temps de leurs vacances et/ou de leurs loisirs. Notre Accueil Collectif de Mineur du mois de juillet concerne l'animation des vacances scolaires. « Aux'Jeunes » est le nom de l'Accueil de Loisirs de l'Association d'Animation et de Développement des Entremonts en Chartreuse, qui accueille les enfants et adolescents des communes de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Lieu d'implantation du centre :

Aux'jeunes se trouve sur la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie au centre de la Chartreuse entre Grenoble et Chambéry. Il se situe dans une zone montagnarde avec une forte implication des habitants dans leur bassin de vie.

Ses locaux :

Durant la période estivale sont utilisés pour l'accueil et les activités trois locaux : l'école du Replat de Saint Pierre d'Entremont Savoie, la Maison Hermesende de Saint Pierre d'Entremont Savoie, la Maison Intercommunale de Saint Pierre d'Entremont Savoie,

Cf. Charte d'utilisation des locaux.

Périodes d'ouverture du centre :

Le centre de Loisirs ouvre ses portes jeudi 8 juillet à 8h et ferme vendredi 30 juillet à 18h. Nous accueillons les enfants durant les jours ouvrés et nous fermons les jours fériés (mercredi 14 juillet pour la période). Le centre sera ouvert durant 17 jours.

Le temps d'accueil parents/enfants se font de 8h30 à 9h30, les départs de 17h à 18h.

Condition d'inscription

Les familles doivent inscrire leur(s) enfant(s) au maximum deux semaines avant le début de la période. Pour ce faire un dossier est à envoyer à l'adresse de l'AADEC ou de manière dématérialisée sur jeunesse@aadec.fr. Ce dossier se trouve sur aaec.fr. Il contient une fiche d'inscription, une fiche sanitaire, une fiche d'adhésion, une autorisation de diffusion d'image, des pièces justificatives (Quotient familial CAF et assurance responsabilité civile), un chèque du montant de l'adhésion (cf. fiche d'adhésion) et un chèque du montant des jours/semaines d'inscription (cf. grille tarifaire). Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la semaine selon les besoins.

L'inscription est validée à la réception du dossier complet.

Tarif

Se référer à la grille tarifaire du dossier d'inscription. Les tarifs sont calculés en fonction des quotients familiaux et définis dans l'esprit d'un accès à tous aux offres de loisirs.

Effectifs et public :

40 enfants/jeunes maximum de 3 à 17 ans peuvent être accueillis durant les périodes de vacances scolaires. Les Enfants et les jeunes sont divisés en sous-groupe pour répondre aux besoins de chaque tranche d'âge :

- Les 3-5 ans ;
- Les 6-11 ans ;
- Les 12-17 ans ;

L'équipe d'encadrement répond aux normes de la DRAJES, soit un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans ; un animateur pour 12 plus de 6 ans. Le directeur est compté dans l'équipe d'encadrement lorsque les quotas ne dépassent pas 50 enfants. Elle répond aussi au pourcentage légal de diplômés, stagiaires et non diplômés.

Les objectifs d'Auxi'jeunes

Le centre de Loisirs, dans la lignée de l'association, est d'éducation populaire. Il s'agit, plus largement, de faciliter l'accès aux savoirs et aux savoir-faire, à la culture, afin de développer la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté. Ceci en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages. Apprentissage qu'il partage avec d'autres.

S'ouvrir par la pratique de différents arts, savoir-faire et de différentes cultures

- Sortir de son champ de connaissance et d'habitude ;
- Favoriser la transmission de savoir et savoir-faire ;
- S'immerger et pratiquer différentes pratiques culturelles et artistiques ;

Apprendre des autres et de soi-même, vivre son individualité et le collectif

- Favoriser la prise de décision et le partage des tâches en collectif en faisant preuve de tolérance (vivre avec les différences) ;
- Créer des zones de liberté, de détournement, de construction et de vivre ensemble dans un cadre sécurisant et respectueux ;
- Apprendre à ressentir et écouter son rythme et respecter celui des autres ;
- Partir des envies et des besoins de l'enfant en créant un contexte favorable à leur réalisation ;

Développer son rapport au monde et au corps

- Sortir, bouger, respirer, découvrir : apprécier vivre dans son environnement c'est aussi vouloir le sauvegarder ;
- Valoriser le recyclage, la seconde main.
- Favoriser les pratiques allant dans le sens du bien-être corporel. (sport, repas, temps calme, sieste...)

Le fonctionnement

Les Accueils :

Le moment de l'accueil du matin doit être un moment privilégié pour les familles. Les animateurs créent un climat de confiance et sont force de propositions d'activité. En jeux libres ou accompagnés (livre, activités créative, jeux de rôle, jeux de société ...), l'idée est de rendre la séparation avec le cercle familial plus simple pour l'enfant. Ce moment est aussi un moment d'écoute et de partage avec les familles pour mieux répondre aux attentes et besoins de ceux-ci et de l'enfant.

L'accueil du soir est un temps de transmission de l'équipe d'animation vers les parents. Le centre de loisirs n'est en aucun cas en rupture avec le cercle familial mais doit pour l'enfant en être la continuité. La communication entre les parents et l'équipe d'animation est donc essentielle.

Les vendredis en fin d'après-midi :

Pour certain enfant le centre de loisirs occupe toute leur semaine, ce sont des moments cruciaux pour les enfants mais qui se font en dehors du cercle familial. La restitution de la semaine permet aux enfants de montrer aux parents ce qui a constitué leurs journées. Chaque vendredi, en fin d'après-midi un goûter et une restitution (qui peut prendre différente forme) sont partagés avec les familles.

C'est aussi le temps pour les parents et l'équipe d'animation d'apprendre à mieux se connaître et partager un moment convivial.

Règle de vie et comprendre son espace

En début de chaque semaine, les règles de vie seront constituées avec les enfants et l'équipe d'animation en favorisant les dynamiques d'écoute active et respectueuse, de participation individuelle, de communication positive. Certaines règles qui constitueront le cadre ne seront pas négociables, les autres seront définies en collectif. Pour créer un espace propice à l'autonomie et l'émancipation il faut avant tout permettre le bien être psychique, la sécurité physique et répondre aux besoins émotionnels de l'enfant.

Beaucoup d'espaces seront dédiés et spécifiques. Dans ces espaces l'enfant pourra détourner, créer, jouer en autonomie. Ils auront chacun leur rôle et seront présentés aux enfants à chaque début de semaine.

Règle non négociable :

5

Violence physique et verbale : Les animateurs seront intransigeants en cas de violence physique ou verbale sur un enfant ou un adulte (insultes, racisme, coups, menaces.) Les parents seront immédiatement informés, et un renvoie pourra être envisagé.

Jeux vidéos, téléphone portable, mp3 : Les animateurs et la directrice déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de casse des appareils électroniques amenés par les enfants. L'usage des adolescents sera encadrer et limité tout en gardant l'idée de responsabilisation.

La Sécurité : Le plan d'évacuation et les consignes de sécurité seront affichés et expliqués au groupe. Chaque adulte présent sur le site sera vigilant au respect de ces consignes.

Lors des sorties les animateurs veilleront à ce que les consignes soient expliqués et entendu (par les intervenants ou par les animateurs eux-mêmes), et que les enfants soient en sécurité.

Hygiène : Les animateurs seront vigilants à l'hygiène des enfants et plus particulièrement lors des temps de repas organisés au centre. Des lavages de mains et le stockage de la nourriture sera mis en place afin de respecter les règles d'hygiène.

Respect du matériel et des locaux : L'équipe d'animation sera vigilante au respect du matériel mis à disposition et des locaux. Toute dégradation pourra faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la famille ainsi que d'un renvoie.

Les activités

Chaque enfant est dans une phase de développement particulière. Bien que nous favorisons l'intergénérationnel, les groupes d'activités se font par tranches d'âges (citées plus haut). Pour chaque tranche d'âges des activités adaptées seront proposées. Durant ces temps, les enfants auront le choix entre deux types d'animations (sportive ou créative) et les animateurs resteront à l'écoute de leurs envies. Le programme reste ajustable sur le moment.

Le rôle de l'équipe d'animation

L'animateur :

Un rôle d'animation et d'accompagnement : il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs demandes. Il permet à l'enfant de choisir et de pouvoir formuler ses envies.

Education et bienveillance : l'animateur accompagne l'enfant dans l'apprentissage de sa vie en collectivité et favorise son autonomie. Il prend en compte chaque individu dans le groupe en respectant son rythme et ses besoins.

Il fait preuve de bienveillance, il a une écoute attentive à ses besoins. Il participe au bien-être et à l'accomplissement de chaque enfant par le biais de la compréhension.

Sécurité : l'animateur veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Le directeur

- Il est le garant du bon fonctionnement de l'Accueil de loisirs.
- Il a un rôle administratif sur le plan de la gestion des inscriptions des enfants, des déclarations et du recrutement d'animateurs.
- Le directeur fait partie intégrante de l'équipe d'animation et a donc le même rôle que les animateurs.
- Il a un rôle pédagogique, dans la préparation, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets d'activités ainsi que dans l'animation des réunions de travail.
- Il est en charge de la communication des activités menées.
- Il coordonne le travail avec les intervenants.
- Il accompagne les animateurs stagiaires dans leur formation.

La vie quotidienne

Rituels du matin :

Après l'accueil du matin et avant de commencer les activités, nous partagerons des chansons, des jeux d'inclusions et de brise-glace afin de favoriser le lien, la dynamique de groupe et pour développer un sentiment de sécurité en instaurant une habitude.

Temps de repas :

Moment de bien-être, on se nourrit, on prend le temps et on échange. Ces temps seront intergénérationnels (de 3 ans à 17 ans), collectifs et participatifs.

Nous sommes également attentifs au fait de proposer une alimentation équilibrée en lien avec les besoins des enfants ainsi que des conditions matérielles confortables.

Temps calme :

Après le repas, la digestion prend une grande partie de notre énergie. Une attention toute particulière se fera à ce moment. Les animateurs accompagneront les enfants par un conte, un petit théâtre joué, une relaxation...

Sieste :

Pour tous les enfants du centre, nous proposons un temps calme. En revanche pour les enfants de 3-4 ans un temps de sieste est organisé après le repas. Celui-ci est individualisé pour permettre à chacun d'avoir son quota de sommeil. Ainsi, il y a un réveil échelonné qui a été mis en place, les

enfants ont la possibilité de se reposer jusqu'à 14h45. Les jours de sorties à la journée, le temps de sieste ne pourra être mis en place. En remplacement un temps calme allongé sera proposé.

La collation de 16h30 :

Il répond à un besoin et participe à l'équilibre alimentaire de la journée. Le goûter est fourni par le centre. Ce temps permet aux enfants et aux animateurs de se réunir dans un climat convivial. Il permet aussi d'avoir un retour sur la journée des enfants.

Journée type

Horaire	Description
8h00 -8h15	Temps d'accueil à St Pierre de Chartreuse pour le départ en bus à 8h15, arrivée 8h45 à l'école du Replat.
8h30-9h30	Temps d'accueil à l'école du replat
9h30-10h	Rituel du matin
10h-12h	Activités aux choix
12h-13h	Repas
13h-14h	Temps calme accompagné
13h-14h45	Sieste avec réveil échelonné
14h-16h30	Activités aux choix
16h30-17h	Collation de l'après-midi
17h15	Départ du bus pour St Pierre de Chartreuse
17h45-18h	Arrivée du bus à St Pierre de Chartreuse et accueil
17h-18h	Temps d'accueil à l'école du Replat

Projet d'animation

Semaine 1 : Sur les traces de ... 3 à 17 ans :

Semaine sur la pratique culturelle « Graff ».

- Faire découvrir une pratique culturelle, un artiste.
- S'approprier des méthodes artistiques en les reproduisant.
- Réaliser une œuvre et la faire découvrir collectivement en fin de semaine.

Semaine 2 : Notre village Pionniers 3 à 11 ans :

- Questionner les modalités de l'individu et du groupe au travers de l'imaginaire.
- Construire et fabriquer, manipuler des outils et faire avec ce que nous offre la nature.
- Développer la créativité.
- Favoriser le jeu libre.

Les maîtres du jeu 12 à 17 ans :

- Apprendre à fabriquer des jeux en bois avec usage d'outils.
- S'immerger dans un grand jeu.
- Favoriser la cohésion de groupe.
- Développer la curiosité.

Semaine 3 : Quand ils étaient nomades.

Mini-camp de 6 à 17 ans :

- Expérimenter la vie en pleine air durant une semaine.
- Vivre le quotidien en collectif.
- Faire des pratiques sportives en plein air

Sur les traces des Navajos de 3 à 11 ans :

- S'immerger dans une culture amérindienne.
- Découvrir et pratiquer leur philosophie (notamment le rapport au vivant).

Evaluation du projet pédagogique

- Les enfants se sont-ils immergés ?
- On t-il prit du plaisir dans la pratique ?
- Cela a-t-il développé leur curiosité ? Envers leur environnement, à de nouvelles pratiques culturelle, à de nouvelle culture ?
- Les enfants ont-ils participé aux prises de décisions collectives ?
- Le contexte et les moyens mis en place ont-ils favorisé la cohésion, la vie collective, le bien-être de l'individu dans le groupe et la tolérance ?
- Les enfants ont-ils cerné et exprimé leurs besoins ?

Partenaires

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, le Parc de Chartreuse, le PAJ, le restaurant le Grand Som.

Covid-19

Les locaux seront aménagés de tel sorte à pouvoir respecter les conseils et obligations sanitaires du gouvernement. Une fiche d'information dédiée sera envoyée aux parents.

La direction